

Publications des départements et des offices de la Confédération

L'examen d'Etat pour ingénieurs géomètres en 2009

L'examen d'Etat, organisé selon l'ordonnance du 21 mai 2008 concernant les ingénieurs géomètres (RS 211.432.261), aura lieu du 17 août au 4 septembre 2009. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2009 au plus tard à la Commission fédérale des ingénieurs géomètres, Office fédéral de topographie, Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 11, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. un curriculum vitae;
- b. la justification de l'expérience professionnelle;
- c. la décision de reconnaissance ou la demande de reconnaissance.

9 décembre 2008

Commission fédérale des ingénieurs géomètres:

Le président, Roman Ebnetter

L'examen d'Etat pour ingénieurs géomètres en 2009

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.12.2008
Date	
Data	
Seite	8107-8107
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 311

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.